

Initiatives ministérielles

der manuellement, et dans les deux cas, les erreurs sont possibles, ce qui entraînera des sanctions.

Pour ceux qui pensent que l'application de la taxe ne posera aucun problème, je voudrais préciser ceci: le yogourt est taxé, mais un pot contenant plusieurs portions ne l'est pas; les beignes sont taxés, mais pas les bagels; les muffins sont assujettis à la taxe, mais il n'en va pas de même des craquelins et du pain aux raisins. C'est peut-être un simple calcul pour les gens aussi brillants que ceux qui siègent dans ce coin-là, mais les 1 600 chefs de petite entreprise de Willowdale savent qu'ils vont faire face à un énorme fardeau administratif.

Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les petites entreprises du pays vont devoir dépenser 1,9 milliard de dollars en frais administratifs à la suite de l'application de cette nouvelle taxe. Pire encore, les petites entreprises vont avoir bien de la difficulté à faire face à toute la paperasserie et à tous les calculs tous les mois. Elles devront embaucher des comptables et des avocats pour venir à bout de ce fardeau et elles devront également les payer 7 p. 100 de plus à cause de la TPS. Ce n'est pas le cas des grosses sociétés qui ont des comptables et des conseillers fiscaux à leur emploi et qui n'auront pas à payer cette taxe sur leur salaire. C'est donc une injustice pour les petits entrepreneurs.

Cette taxe comporte également un autre aspect injuste pour les petites entreprises situées à proximité de la frontière américaine. Les États-Unis ne taxent pas les produits et les services. Or, les Canadiens ont fait 39,6 millions de voyages éclair d'une journée chez nos voisins au cours des 11 premiers mois de 1989. Et ils y ont fait des achats.

Nous savons combien il sera difficile d'appliquer la TPS aux gens qui reviennent des États-Unis. Comment va-t-on faire pour imposer cette taxe aux personnes qui ont fait le plein de l'autre côté de la frontière? Les États limitrophes sont en train de bâtir de nouveaux centres commerciaux en prévision de cette taxe qui nous donnera encore plus de mal à concurrencer les marchands américains. Nos petites entreprises se trompent si elle croient pouvoir s'en tirer indemnes, si elles croient qu'elles vont en profiter.

Je voudrais prendre les quelques minutes qui me restent pour parler des petits salariés et de la classe moyenne. Le ministre est intervenu tous les jours à coup de chiffres pour nous démontrer que la TPS sera profitable aux petits salariés. Nous savons que ce n'est pas le cas. Nous avons les chiffres. Nous n'avons qu'à examiner les états de service de ce gouvernement. En comptant les

impôts décrétés depuis 1984, la dernière année au cours de laquelle les libéraux ont exercé le pouvoir, et en tenant compte de la TPS qui entrera en vigueur en 1991, les impôts d'une famille de gagne-petit dont le revenu est de 20 000 \$ auront augmenté de 370 p. 100.

Sous le gouvernement conservateur, les impôts payés par une famille à revenu moyen disposant d'un revenu de 49 000 \$, ont augmenté d'un bon 17 p. 100.

Pour une famille gagnant 123 000 \$ par année, une tranche supérieure de revenu, les impôts auront diminué de 6,4 p. 100 entre 1984 et 1991 sous le régime conservateur. C'est l'idée que les conservateurs se font de l'équité: augmenter les taxes des pauvres et des Canadiens à revenu moyen et abaisser celles des Canadiens à revenus élevés.

N'oublions pas non plus les dispositions de récupération des pensions de vieillesse que le gouvernement impose aux personnes âgées. Quelle injustice! Même l'administration de ces dispositions est injuste. Les ménages de personnes âgées qui ne disposent que d'un seul revenu supérieur à 50 000 \$ sont frappés par la mesure de récupération. Les familles à deux revenus peuvent gagner jusqu'à 100 000 \$ sans être touchées par cette récupération. Il s'agit là d'une inconcevable discrimination contre les personnes âgées vivant seules. Ces dispositions de récupération pénalisent les personnes âgées qui ont été économes toute leur vie. Si elles ont mis un peu d'argent de côté pour s'assurer une retraite confortable et digne, le gouvernement récupère leurs pensions. Ce que le gouvernement dit, c'est: «Ne pensez pas à économiser pour l'avenir, dépensez tout. Nous vous donnerons une pension de vieillesse que nous ne reprendrons pas parce que vos revenus seront inférieurs à 50 000 \$. N'économisez pas, dépensez tout.»

La population de Willowdale n'est pas heureuse de cette taxe. Elle ne se laisse pas tromper par les promesses des conservateurs parce qu'elle sait qu'ils ne les tiennent pas. Elle ne veut rien savoir de la taxe sur les produits et services. Les électeurs exprimeront leur mécontentement lors des prochaines élections.

• (2040)

Mme Dorothy Dobbie (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le débat sur la taxe sur les produits et services qui se déroule ici à la Chambre m'inquiète et me laisse très perplexé.

Bien plus, monsieur le Président, je suis déçue par les députés de l'autre côté de la Chambre. Chaque fois que l'un d'eux prend la parole, je suis pleine d'espoir. Je m'attends à entendre une critique intelligente qui nous